



Termes de référence

**Recrutement d'un consultant pour
réaliser l'étude prospective de
repositionnement de SYNPA dans le
paysage syndical au Bénin**

Septembre 2020

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Synergie Paysanne est une organisation paysanne à vocation syndicale créée en 2002 par de jeunes agriculteurs béninois désireux de mettre les producteurs agricoles au centre des grands défis actuels que sont la sécurité alimentaire, l'accès aux facteurs de production et la participation effective des paysans aux prises de décision les concernant.

Le mouvement est présent sur toute l'étendue du territoire national et compte à ce jour 2695 membres (soit 2243 adhésions individuelles et 23 groupements (constitué de 452 hommes et femmes)) qui constituent la base envers laquelle elle est redevable.

Lors de l'élaboration du plan stratégique de SYNPA en 2017, le diagnostic institutionnel et organisationnel a fait ressortir certains problèmes qui constituent des entraves au plein essor du mouvement. Au nombre de ces problèmes, nous avons entre autres : la démobilisation ou désintéressement des membres à la base, la mauvaise compréhension des services attendus d'un syndicat comme SYNPA.

SYNPA étant une organisation paysanne à vocation syndicale, elle s'est affiliée à la CSTB. Mais force est de constater que les préoccupations des paysans ne sont pas présentées au niveau de la table de négociation avec le Gouvernement. Aussi, faut-il noter que lors des grandes batailles/plaidoyers menées par SYNPA, le mouvement n'a pas obtenu le soutien/accompagnement de la centrale à laquelle elle est affiliée quand bien même les idéaux défendus par SYNPA concourent à la sécurité alimentaire du pays.

Une autre probable source de problèmes/conflit d'intérêts auquel SYNPA pourrait être soumis est le développement des différentes filières qui font actuellement objet de promotion par l'état béninois et qui pourraient conduire à la naissance de syndicats filières.

Face à cet environnement menaçant, soucieux de la légitimité et de l'avenir du mouvement, les réflexions au cours de l'élaboration du plan stratégique ont conduit à l'ambition de faire de SYNPA une centrale syndicale à l'horizon 2030 afin de fédérer les énergies et de mieux défendre les intérêts de ses paysans

membres. Pour ce faire, il a été prévu une étude prospective dont les résultats permettront de savoir quelles orientations donner au mouvement. Conformément au plan stratégique, cette étude est prévue pour être réalisée en 2020. Grâce aux contributions de ses partenaires SOS FAIM et Pain Pour le Prochain (PPP), cette activité importante devient effective. Les présents termes de références sont donc rédigés pour la sélection d'un consultant devant conduire le processus.

II- OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1 OBJECTIF GENERAL

L'objectif global de cette mission est de voir comment et sous quelle forme organisationnelle représenter au mieux les paysans membres de SYNPA et plus largement, tous les paysans qui suivent les mêmes valeurs et promeuvent le modèle agricole défendu par SYNPA.

2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs sont :

- Faire des recommandations pour un meilleur portage des revendications du monde paysan;
- Faire une enquête auprès des membres pour mieux cerner leurs attentes ;
- Faire un état des lieux du paysage des OP filières et syndicales au Bénin
- Faire une caractérisation de la spécificité de SYNPA dans ce paysage pour répondre au mieux aux attentes de ses paysans membres
- Evaluer le leadership de SYNPA dans le paysage syndical et des OP béninois
- Faire l'analyse FFOM de SYNPA en tant que confédération syndicale ;
- Elaborer plusieurs scénarii pour le repositionnement de SYNPA.

III- RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu de la présente étude :

- des recommandations pour un meilleur portage des revendications du monde paysan;

- une enquête auprès des membres pour mieux cerner leurs attentes ;
- un état des lieux du paysage des OP filières et syndicales au Bénin ;
- une caractérisation de la spécificité de SYNPA dans ce paysage pour répondre au mieux aux attentes de ses paysans membres ;
- une évaluation leadership de SYNPA dans le paysage syndical et des OP béninois ;
- une l'analyse FFOM de SYNPA en tant que confédération syndicale ;
- plusieurs scénarii élaborés pour le repositionnement de SYNPA.

IV- MISSION ET TACHES DU/DE LA CONSULTANT/E

Le/la consultant/e a pour missions de :

- Faire une enquête auprès des membres pour mieux cerner leurs attentes ;
- Faire un état des lieux du paysage des OP filières et syndicales au Bénin
- Faire une caractérisation de la spécificité de SYNPA dans ce paysage pour répondre au mieux aux attentes de ses paysans membres
- Evaluer le leadership de SYNPA dans le paysage syndical et des OP béninois
- Faire l'analyse FFOM de SYNPA en tant que confédération syndicale ;
- Elaborer plusieurs scenarii pour le repositionnement de SYNPA.

V- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Un appel à candidature sera lancé pour recruter un(e) consultant(e) pour assurer cette mission. Le recrutement du consultant justifiant de compétences avérées pour la réalisation de l'étude prospective de repositionnement de SYNPA dans le paysage syndicale, se fera par une commission qui sera mise en place.

Pour la sélection, les candidats devront soumettre (i) une offre technique proposant une compréhension de la mission et une démarche méthodologique appropriée avec un chronogramme pour ce type de travail et (ii) une offre financière. Toutefois, les différentes propositions devront faire l'objet de

discussion au cours d'une séance de cadrage (compréhension de la mission attendue, méthodologie, négociation du contrat, etc.) avec l'équipe de SYNPA.

VI- LIEU DURÉE ET PÉRIODE DE LA MISSION

La mission est prévue pour se dérouler du 15 Septembre au 26 Novembre est séquencée comme suit:

- 15 Septembre au 02 Octobre : publication des termes de références dépôt des dossiers ;
- 05 au 15 Octobre : Sélection du consultant
- 19 Octobre au 17 Novembre : exécution de la mission ;
- 26 Novembre : atelier de validation du document.

VII- LIVRABLES

Il est attendu du consultant à la fin de cette mission comme livrable :

- Le rapport de l'étude prospective sur le repositionnement de SYNPA dans le paysage syndical ;
- La liste et les contacts des acteurs rencontrés, etc.

VIII- PROFIL ET QUALIFICATION DU/DE LA CONSULTANT/E

Les candidats/es doivent avoir un niveau BAC+5 en développement local ou un diplôme équivalent en science sociale et remplir les conditions ci-après :

- 1- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans la conduite de mission similaire;
- 2- Avoir réalisé avec succès au moins trois (03) missions similaires dument référencées ;
- 3- Maitriser l'approche participative ;
- 4- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations paysannes et du milieu syndicale béninois.

IX- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une lettre de transmission adressée au Secrétaire Permanent ;

- Les pièces administratives, attestations fiscale et CNSS (si c'est un cabinet) ;
- Les preuves de l'expérience du candidat (contrat, attestation de bonne fin d'exécution, etc.) ;
- Une offre technique comportant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée, le chronogramme détaillé, la présentation de l'équipe de consultant ou de la structure ;
- Les CV des personnes clefs impliquées dans la mission ;
- Une offre financière détaillée présentant le montant global de la proposition.

X- EVALUATION DE L'OFFRE

Une commission de SYNPA examinera les offres pour s'assurer que tous les documents demandés ont bien été fournis et sont tous au complet.

L'évaluation des offres techniques sera faite au moyen d'une grille d'évaluation. Les éléments principaux d'appréciation sont les suivants :

Critères d'appréciations	Note / 100
Compréhension de la mission	20
Méthodologie proposée	25
Compétence/Preuve des expériences	35
Calendrier de déroulement de la mission et de dépôt des livrables	10
Présentation de l'offre	10
Total	100

NB : L'offre financière ne sera consultée que pour les dossiers ayant comptabilisé un total d'au moins 70 points pour l'offre technique.

XI- DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidats intéressés doivent déposer une offre technique (comportant les documents administratifs et techniques de la candidature) et une offre financière sous plis fermés. Les deux offres doivent être séparées chacune dans une enveloppe portant respectivement « offre technique » et « offre financière ». Tout est ensuite placé dans une enveloppe portant la mention : **« candidature pour réaliser l'étude de faisabilité sur le repositionnement de SYNPA dans le paysage syndical au Bénin ».**

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le **02 Octobre 2010 à 17h00, au siège de Synergie Paysanne à Abomey-calavi.**